

# COMMUNE DE SUZANNECOURT

Département : HAUTE-MARNE – Arrondissement : SAINT-DIZIER – Canton : JOINVILLE

## SEANCE DU 18 AVRIL 2016

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 10  
Membres ayant signé : 10

Date de convocation : 11.04.2016  
Date de publication : 20.04.2016

L'an deux mil seize, le dix huit Avril, à vingt heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, légalement convoqué le onze Avril deux mil seize, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. BOULLEE Michel, Maire, MM. EHRHARD Pierre, COSSIN Jean-Pierre, MOGIN Jean-Marie, Adjoint, Mmes BARTHELEMY Sylvette, BERGUER Carole, GODARD Angélique, MM. DEVOY Christophe, ETIENNE Florent, VICHARD Michel.

ABSENTE EXCUSEE : Madame JEANNIOT Séverine

Secrétaire de Séance : Mme GODARD Angélique

N°03-2016-01

### ACQUISITION DE TERRAINS SUR LA FAMILLE MOGIN ANDRE

Le Maire informe l'Assemblée de l'intention de la Commune d'acquérir sur les héritiers de M. MOGIN André, les parcelles de terrain cadastrées **ZM 88 et ZM 89 LIEU DIT LES PLANTILLONS** d'une contenance de **1ha 29a 40ca** au prix de **0,20 €** le m<sup>2</sup>. Les frais d'acte d'acquisition seront à la charge de la Commune en sus du prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, confère tout pouvoir au Maire pour les signatures à intervenir et généralement faire le nécessaire.

N°03-2016-02

### TAXES DIRECTES LOCALES 2016

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de reconduire les taux des taxes directes locales appliqués en 2015, pour l'exercice 2016 :

TAXES	BASES 2016	TAUX	PRODUIT ATTENDU 2016
Taxe d'habitation	295 800,00 €	9,58 %	28 338,00 €
Taxe foncier bâti	190 300,00 €	19,43 %	36 975,00 €
Taxe foncier non bâti	9 700,00 €	24,48 %	2 375,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>67 688,00 €</b>

N°03-2016-03

### BUDGET PRIMITIF 2016 - ASSAINISSEMENT

Le Budget Primitif 2016 est voté comme suit et adopté à l'unanimité :

- **Section de fonctionnement** :
  - \* Dépenses : 13 147,00 €
  - \* Recettes : 13 147,00 €
  
- **Section d'investissement** :
  - \* Recettes : 17 801,43 €
  - \* Dépenses : 17 801,43 €

N°03-2016-04

### BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE

Le Budget Primitif 2016 est voté comme suit et adopté à l'unanimité :

- **Section de fonctionnement** :
  - \* Dépenses : 353 421,18 €
  - \* Recettes : 353 421,18 €
  
- **Section d'investissement** :
  - \* Recettes : 211 909,13 €
  - \* Dépenses : 211 909,13 €

N°03-2016-05

### SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer les subventions au titre de l'année 2016, aux associations suivantes :

- L'Embellie 2 000,00 €
- Sauvegarde du patrimoine 1 500,00 €
- Café ou Thé 150,00 €
- Parents d'Elèves de Suzannecourt 150,00 €
- Country's club Suzannecourtois 150,00 €
- Batterie Fanfare du Rongean 150,00 €
- Sports et loisirs 150,00 €
- Poissons Triathlon 150,00 €
- Pétanque de Suzannecourt 150,00 €

Ces subventions seront prélevées sur le compte 6574 du budget primitif en cours.

N°03-2016-06

### SUBVENTION A LA MAISON DE COURCELLES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 1 500,00 € à l'Association la Maison de Courcelles au titre de l'année 2016.

Cette subvention sera prélevée sur le compte 6574 du budget primitif en cours.